

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
CANADA

LES INSECTES FORESTIERS DU QUÉBEC

EXTRAIT
DU
RAPPORT ANNUEL
SUR
**L'INVENTAIRE
DES INSECTES FORESTIERS**

PRÉPARÉ EN COOPÉRATION
AVEC
LE SERVICE D'ENTOMOLOGIE
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
PROVINCE DE QUÉBEC

1944



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1946

RAPPORT SOMMAIRE DE L'INVENTAIRE SUR LES INSECTES FORESTIERS POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

par ROBERT LAMBERT

*Section de l'Inventaire, Bureau d'Entomologie, Service de la Protection,
Ministère des Terres et Forêts, Québec*

INTRODUCTION

Les informations contenues dans le présent rapport proviennent principalement de l'examen des échantillons d'insectes recueillis dans toutes les régions accessibles de la Province, par 769 collaborateurs appartenant à diverses organisations s'occupant de la protection contre les feux dans la Province et au Service de la Protection du Ministère des Terres et Forêts de Québec. De plus des informations très intéressantes concernant la distribution et l'abondance de certains insectes très nuisibles dans le moment nous ont été communiquées par nos collègues du Bureau. A tous nos collaborateurs réguliers et bénévoles il nous fait plaisir d'adresser ici nos plus sincères remerciements pour leur aide efficace dans le succès de l'inventaire.

RÉSULTATS OBTENUS EN 1944

Le nombre total de boîtes reçues à notre laboratoire de Duchesnay a été de 4,281 en 1944, contre 5,285 en 1943, soit une diminution d'environ 20 pour cent. Cette diminution est surtout due au fait que durant la première partie de la saison, les gardes-feux ont été très occupés à combattre les incendies forestiers qui ont fait rage dans les régions de l'ouest de la Province.

La distribution des échantillons suivant les essences inventoriées a été telle que résumée dans le tableau suivant:

| <i>Essences résineuses</i> | <i>N° de collections</i> | <i>Essences feuillues</i> | <i>N° de collections</i> |
|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Épinette | 2430 | Bouleau et merisier | 217 |
| Mélèze | 127 | Érable | 69 |
| Pin blanc | 61 | Peuplier | 84 |
| Pin gris | 55 | Divers | 56 |
| Pin rouge | 7 | | |
| Sapin | 1175 | | 426 |
| | <u>3855</u> | | |
| Grand total | | | 4281 |

A. INSECTES DE PREMIÈRE IMPORTANCE

***Tordeuse des bourgeons de l'épinette* (*Archips fumiferana* Clem.).**— Au cours de la dernière saison l'épidémie occasionnée par ce terrible insecte a augmenté considérablement en intensité dans les endroits déjà infestés et elle a atteint de nouveaux territoires jusqu'ici indemnes.

On pourra se faire une idée du degré d'infestation suivant les régions en consultant la carte ci-incluse. L'examen de cette carte montre que l'infestation est grave sur un immense territoire dans l'ouest de la Province que l'on peut évaluer à environ 18,000 milles carrés. A l'intérieur de cette zone les sapins et

les épinettes sont sévèrement atteints avec peu de chances de survie et dans les peuplements les plus sérieusement attaqués les sapins ont même déjà commencé à mourir.

En dehors de cette zone l'infestation diminue graduellement en importance à mesure qu'elle s'étend vers l'est, si bien que dans la région du Saint-Maurice elle n'existe plus que dans quelques points isolés. Mais, même dans cette région il y a eu une augmentation appréciable dans la fréquence de l'insecte.

D'autres points isolés et de moindre importance ont été observés pour la première fois cette année dans le parc des Laurentides, l'est du Saguenay et sur la rivière Portneuf, sur la Côte Nord.

Mouche à scie européenne de l'épinette (*Gilpinia hercyniæ* Htg.).—On a constaté encore cette année une réduction sensible dans la population de cet insecte dans la plupart des régions de la Province. Cette année il n'a été remarqué que dans 35 pour cent des échantillons recueillis sur l'épinette et l'on ne trouvait plus qu'une moyenne de deux larves par arbre inventorié contre trois l'année précédente. L'échantillon le plus important contenait 115 larves et il provenait du sud-est de la région de Jacques-Cartier. A cet endroit on a relâché au cours de la saison plusieurs colonies considérables du parasite *Microplectron fuscipennis* Zett., qui nous ont été fournies par le Laboratoire de parasitologie du Dominion de Belleville, Ont.

Le facteur le plus important de réduction dans la population de cette mouche à scie est toujours la maladie à virus qui s'attaque aux larves. L'action bien-faisante de cette maladie se fait sentir tout particulièrement dans les endroits où l'insecte s'était montré le plus dommageable dans le passé et l'on constate aujourd'hui dans ces régions qu'un fort pourcentage des arbres attaqués se sont refait un nouveau feuillage et ils ont repris une partie de leur vigueur d'autrefois.

Perceur bronzé du bouleau (*Agrius anxius* Gory).—Une épidémie de ce dangereux Coléoptère fait rage actuellement dans les peuplements de bouleaux et de merisiers de la rive sud du Saint-Laurent, depuis la plaine du Bas Saint-Laurent jusqu'à l'extrémité de la péninsule de Gaspé. L'insecte a été trouvé également dans plusieurs régions sur la rive nord du Saint-Laurent, mais en nombre insignifiant. Cette invasion de l'insecte a été favorisée par une diminution dans la vitalité des arbres dont la cause reste encore inconnue.

Arpenteuse du printemps (*Paleacrita vernata* Peck) et **arpenteuse du tilleul** (*Erannis tiliaria* Harr.).—Les chenilles de ces deux papillons furent encore très abondantes le printemps dernier dans les érablières et les peuplements d'autres essences décidues dans toute la partie sud de la Province. Leur présence a également été signalée dans diverses régions sur la rive Nord du Saint-Laurent, notamment à Duchesnay et dans la partie est du Témiscamingue. On a remarqué cependant qu'en général les défoliations qu'elles occasionnèrent furent beaucoup moins sérieuses qu'au cours des deux années précédentes, par suite d'une diminution dans l'abondance des chenilles due à l'action d'une maladie micro-organique dont nous avons déjà constaté la présence l'année dernière. Il y a donc lieu de croire que l'épidémie occasionnée par ces deux insectes est à son déclin et qu'elle est à la veille de s'éteindre.

Livrée des forêts (*Malacosoma disstria* Hbn.).—L'épidémie de cet insecte qui s'est déclarée l'année dernière dans certaines régions de l'Abitibi et du Témiscamingue a augmenté considérablement en intensité cette année, notamment dans la région de Notre-Dame du Nord où plusieurs milles carrés de forêts peuplés de trembles ont été complètement défoliés de bonne heure dans la saison. Une autre épidémie de cet insecte sévit avec non moins d'intensité dans certaines régions à l'est de Saint-Alexandre dans le comté de Kamouraska.

B. INSECTES D'IMPORTANCE SECONDAIRE

Puceron à galles de l'épinette (*Adelges abietis* L.).—Les galles occasionnées par ce puceron attirent facilement l'attention et c'est pourquoi sans doute que l'on nous en envoie très souvent pour identification de divers coins de la Province. Ce puceron est surtout à redouter dans les plantations forestières et sur les arbres d'ornement, car sous ses attaques répétées les jeunes arbres viennent à se déformer et ils ne peuvent jamais devenir des sujets de premiers choix.

Mouche à scie à tête jaune (*Pikonema alaskensis* Roh.).—Les larves de cette mouche à scie furent rencontrées aux mêmes endroits que l'année dernière, mais en bien moins grande abondance. Les échantillons les plus importants provenaient de la vallée du Saint-Maurice, le sud de la région de Jacques-Cartier, le Nord de Montréal, le sud-ouest du Saguenay et le Nord du Témiscamingue.

Arpenteuse de la pruche (*Ellopia fiscellaria* Gn.).—Les chenilles de ce papillon ne semblent pas avoir causé des défoliations sérieuses dans aucun endroit de la Province, bien qu'elles aient été assez communes dans les échantillons prélevés sur le sapin et l'épinette dans la partie nord de la rive Sud du Saint-Laurent et dans le nord-est de Pontiac.

Scieur longicorne noir du sapin (*Monochamus scutellatus* Say).—Dans la région de Jacques-Cartier on a constaté cette année de nombreux cas de rougissement de l'extrémité des ramilles du sapin par suite des morsures occasionnées par les adultes de ce grand Coléoptère. Ces dégâts ont aucune espèce d'importance économique, mais ils indiquent que l'insecte est très abondant dans la région et qu'il pourra éventuellement causer des déprédations sur les arbres abattus qu'on laissera en forêt pendant l'été.

Vers des cônes de l'épinette (*Dioroctria abietella* D. & S.).—De très nombreux échantillons contenant des chenilles de cet insecte recueillies sur le sapin, l'épinette et le pin, nous sont parvenus de la région de Jacques-Cartier.

Mouche à scie du mélèze (*Pristiphora erichsonii* Htg.).—L'épidémie de cette dangereuse mouche à scie qui a atteint son point culminant il y a quatre ans est maintenant complètement en décadence et les quelques îlots d'infestation qui subsistaient encore l'année dernière dans le Témiscamingue, le lac Saint-Jean et le Saguenay ont complètement disparus. Quelques échantillons contenant quelques larves de l'insecte nous ont été envoyés du sud-ouest du Labrador.

Mouche à scie de Marlatt (*Anoplonyx laricis* Marl.).—Cette mouche à scie doit être considérée, tout comme la précédente, comme peu importante dans le moment. Ses larves ont légèrement défolié quelques mélèzes dans la région du Nord de Montréal.

Porte-case du mélèze (*Coléophora laricella* Hbn.).—Les chenilles de ce petit papillon ont encore cette année endommagé le feuillage des mélèzes dans diverses régions du sud du Saint-François et le sud de l'Outaouais. On a trouvé aussi l'insecte dans les échantillons provenant du nord de Montréal, et le sud du lac Saint-Jean.

Charançon du pin blanc (*Pissodes strobi* Peck).—Des dégâts assez sérieux ont été causés par cet insecte dans diverses plantations d'épinettes de Norvège et de pins blancs dans la vallée du Saint-Maurice. D'après nos informations l'insecte aurait tendance à augmenter dans le Nord de Montréal.

Mouche à scie à tête rouge du pin (*Neodiprion lecontei* Fitch).—Quelques pins rouges dans la région du Nord de Montréal ont été complètement défoliés par les larves de cet insecte et on nous a également signalé leur présence sur des arbres de la même essence dans le centre du Témiscamingue. Cependant l'insecte est loin d'avoir l'importance qu'il avait il y a quelques années.

Mouche à scie du pin gris (*Neodiprion swainei* Midd.).—L'infestation de cet insecte qui s'était développée il y a deux ans dans la vallée du Saint-Maurice a presque complètement disparu si l'on en juge par le petit nombre de larves contenues dans les échantillons prélevés sur le pin gris dans les endroits où il était très abondant les années dernières. L'insecte a été remarqué cette année dans le Nord de Montréal, l'ouest du Témiscamingue, le sud de Pontiac et le lac Saint-Jean.

Chenille à raies vertes de l'érable (*Anisota rubicunda* Fab.).—L'insecte s'est multiplié soudainement d'une façon alarmante cette année dans la région de l'Outaouais et du Saint-Maurice, occasionnant des défoliations sérieuses sur les érables. Ses chenilles furent également abondantes dans la région du Nord de Montréal et le sud-ouest du Témiscamingue.

Charançon du trèfle (*Sitona hispidulus* Fab.).—Les adultes de ce Coléoptère furent exceptionnellement abondants cette année dans certaines régions du Saint-François infligeant des dégâts sérieux au feuillage des érables à sucre.

Découpeuse des feuilles de l'érable (*Paraclemensia acerifoliella* Fitch).—L'insecte n'a été rencontré que dans le Nord de Montréal et le sud-ouest du Saint-François où il ne semble pas avoir causé aucune déprédation sérieuse.

Déchiqueteuse des feuilles du bouleau (*Bucculatrix canadensisella* Chamb.).—L'insecte a été très dommageable cette année dans plusieurs régions de la province et tout particulièrement dans les endroits où le bouleau et le merisier croissent abondamment. Dans la région du lac Saint-Jean des peuplements entiers furent complètement ravagés par les chenilles de l'insecte et ils prirent un aspect automnale bien avant la fin de l'été.

Chenille à bandes roses du chêne (*Anisota virginiensis* Dru.).—Cet insecte a pris une importance inaccoutumée cette année occasionnant des défoliations sérieuses sur le chêne et le bouleau dans certaines régions du Témiscamingue. Ses chenilles ont aussi été trouvées à l'œuvre dans le sud du Saint-Maurice et le Nord de Montréal.

Petite mineuse des feuilles du bouleau (*Fenusa pumila* Klug).—Cette mineuse est toujours très commune sur le bouleau gris et les variétés ornementales du bouleau blanc importées. Elle fut tout particulièrement remarquée cette année dans diverses régions de la vallée du Saint-Laurent.

Mouche à scie du bouleau (*Arge pectoralis* Leach).—Les larves de cet insecte ont sérieusement attaqué un peuplement considérable de bouleaux dans le sud de la Baie des Chaleurs. L'insecte a été également signalé dans la région de Rimouski-Matane et dans Jacques-Cartier.

Chenille à tente d'automne (*Hyphantria cunea* Drury).—Les toiles tissées par les chenilles de ce papillon étaient très communes l'automne dernier sur les érables et les peupliers dans le centre du Témiscamingue. Elles ont aussi été remarquées dans certaines régions du Nord de Montréal.

Papillon satiné (*Stilpnotia salicis* L.).—Ses chenilles furent exceptionnellement abondantes dans la ville de Québec occasionnant des défoliations sérieuses sur les peupliers de diverses variétés.

Chrysomèle rouge du tilleul (*Baliosus ruber* Weber).—On a eu encore à déplorer des dégâts sur le feuillage du tilleul occasionnés par cet insecte dans la région de Montréal. Dans les endroits où il était très abondant on l'a même vu s'attaquer au feuillage du chêne blanc.

Chenille à tente de l'ouest (*Malacosoma pluvialis* Dyar).—Ce papillon semble vouloir s'établir définitivement dans l'ouest de la Province et cette année des chenilles furent à nouveau récoltées sur le peuplier dans l'ouest du Témiscamingue.

Mouche à scie du sorbier (*Pristiphora geniculata* Htg.).—Cet insecte d'introduction relativement récente dans notre Province puisqu'il n'a été remarqué pour la première fois qu'en 1935, se rencontre maintenant dans toutes les régions où pousse le sorbier, occasionnant partout des défoliations importantes.

Chenille zébrée du chou (*Ceramica picta* Harr.).—Cet insecte doit être considéré comme un ennemi des cultures agricoles; cependant à l'occasion il peut s'attaquer à des essences forestières et l'été dernier par exemple ces chenilles ont été fréquemment rencontrées sur diverses essences décidues dans la région de Montréal, de Québec, le district de Saint-François et la région de la Chaudière.

INSECTES DIVERS

Parmi les autres insectes forestiers de quelque importance observés au cours de la dernière saison, il faut mentionner: la **chenille épineuse de l'orme** (*Nymphalis antiopa* L.), commune dans la plaine de Québec et le centre de la Baie des Chaleurs; la **mineuse des feuilles du lilas** (*Gracilaria syringella* F.), toujours très abondante sur le lilas dans le sud de la Province; le **perceur du pommier** (*Saperda candida* F.), que l'on a trouvé dans la région du Québec sur les cormiers.

